



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9110^e séance

Lundi 15 août 2022, à 10 heures

New York

Président : M. Zhang Jun (Chine)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Meirelles Reis Sotero de Menezes
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Inde	M ^{me} Kamboj
Irlande	M ^{me} Moran
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M. Kvalheim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Ghada Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Il y a deux semaines, les parties sont convenues de proroger la trêve au Yémen pour deux mois supplémentaires, jusqu'au 2 octobre, suivant les mêmes conditions. Je félicite les parties d'avoir pris cette mesure, qui donne lieu à la plus longue pause dans les combats depuis le début de la guerre. Elle permet également aux avantages des mesures humanitaires et économiques prévues par l'accord de trêve de se concrétiser.

Outre la prorogation de la trêve, les parties se sont engagées à tirer parti des deux prochains mois pour poursuivre les négociations en vue de parvenir à un accord de trêve élargi d'ici au 2 octobre. Un accord élargi comprendrait des éléments supplémentaires susceptibles d'améliorer encore la vie quotidienne des hommes et des femmes yéménites. Il permettrait aussi de franchir de nouvelles étapes en vue de mettre fin au conflit. Alors que je collabore avec les parties pour atteindre cet objectif, nous devons tous nous rappeler que si nous ne parvenons pas à conclure un accord pour proroger la trêve, cela entraînera de nouveaux cycles d'escalade et de violence, avec des conséquences prévisibles et catastrophiques pour la population yéménite. Le Yémen doit éviter ce scénario de toute urgence. J'appelle les parties à faire le choix d'instaurer la confiance nécessaire pour éviter un retour à la guerre et commencer à construire une paix durable.

Avant d'aborder les éléments de la proposition de trêve élargie et d'expliquer les effets concrets qu'elle aurait pour les hommes et les femmes yéménites, je tiens dans un premier temps à faire le point sur la situation actuelle en ce qui concerne la mise en œuvre de la trêve.

Quatre mois et demi plus tard, la trêve continue de tenir dans l'ensemble sur le plan militaire. Il n'y a eu aucune opération militaire majeure ou modification des lignes de front, et il n'y a pas eu de frappes aériennes confirmées à l'intérieur du Yémen ni d'attaques transfrontalières lancées depuis le Yémen. Nous continuons de constater une baisse considérable du nombre de victimes civiles, la première semaine d'août ayant enregistré le nombre de victimes civiles le plus bas depuis le début de la trêve et depuis le début de la guerre. Ce sont les restes explosifs de guerre, notamment les mines terrestres et les engins non explosés, qui continuent de faire des victimes parmi les civils dans la plupart des cas. L'augmentation du nombre de victimes parmi les enfants, qui représentent désormais environ 40 % des victimes civiles signalées, constitue une évolution inquiétante. Il y a eu une attaque particulièrement horrible à Taëz le 23 juillet, lorsque des tirs de mortier ont visé le quartier résidentiel de Zaid Al-Mushki, tuant un enfant et en blessant 10. Je condamne tous ces actes de violence. Les civils doivent être protégés à tout prix.

Mon bureau continue de recevoir des informations de la part des deux camps concernant les mêmes types d'attaques présumées que celles qui ont été signalées au cours des derniers mois. Comme la trêve ne prévoit pas de mécanisme de surveillance indépendant, j'encourage les parties à utiliser les canaux établis dans le cadre de la trêve, tels que le Comité de coordination des opérations militaires, en ce qui concerne ces allégations d'attaques.

Le Comité de coordination des opérations militaires est un résultat important de la trêve. Il est primordial de maintenir ce canal en place. La quatrième réunion du Comité doit avoir lieu au cours de la dernière semaine d'août à Amman. Les parties ont également décidé de se réunir dans le cadre d'un groupe de travail technique afin de créer une salle de coordination conjointe, qui prêterait son concours au Comité en prenant des mesures de désescalade au niveau opérationnel face aux attaques. Le Président du Comité, mon principal conseiller militaire, vient d'achever une visite de deux semaines à Aden, à Sanaa et à Taëz, où il a eu des échanges constructifs avec les représentants du Comité, ainsi qu'avec d'autres représentants des forces de sécurité, des acteurs politiques et des membres de la société civile.

L'ouverture des routes à Taëz et dans d'autres provinces demeure ma priorité. Des membres de mon bureau ont récemment passé du temps des deux côtés de la ligne de front à Taëz, où ils se sont entretenus avec les autorités locales, ainsi qu'avec des médiateurs locaux et des organisations de la société civile. Plusieurs propositions, qui portent sur différents axes routiers et prévoient différentes possibilités quant à l'ordre dans lequel l'ouverture des routes sera effectuée, ont été présentées aux parties. Il est regrettable qu'en dépit de ces efforts, des progrès plus importants en matière d'ouverture des routes n'aient pas été réalisés à ce jour. Dans l'intérêt des habitants de Taëz, de l'ensemble de la population et de l'économie, les parties doivent parvenir à un accord sur l'ouverture des routes le plus rapidement possible. L'ouverture des routes est essentiellement une question humanitaire, et la trêve offre un environnement propice aux parties pour qu'elles s'acquittent sans tarder de cette tâche, comme elles l'ont fait pour d'autres éléments de la trêve qui ont permis d'améliorer la situation humanitaire.

Les habitants de Taëz et de tout le Yémen méritent de voir la trêve répondre à leurs attentes dans tous ses aspects. L'un de ces éléments est le flux des importations de carburant vers le port de Hodeïda, qui se poursuit avec la prolongation de la trêve. Depuis le début de la trêve, 33 navires au total ont été autorisés à entrer dans le port de Hodeïda, apportant près d'1 million de tonnes de divers produits pétroliers. Je tiens à exprimer une nouvelle fois ma gratitude au Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le rôle central qu'il a joué afin de faciliter ces importations de produits pétroliers, ainsi que ma préoccupation quant au fait qu'un manque de fonds pourrait entraîner la fermeture du Mécanisme.

Un autre élément clef de l'accord de trêve actuel, qui permet d'améliorer la vie des hommes et des femmes yéménites, c'est l'ouverture de l'aéroport international de Sanaa aux vols commerciaux. À ce jour, 31 vols aller-retour ont été effectués à destination et en provenance de Sanaa, transportant plus de 15 000 passagers, et mon bureau continue de collaborer avec les autorités égyptiennes pour faciliter les vols réguliers au départ et à destination du Caire. Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.9088), et grâce à l'appui extraordinaire apporté par le Royaume hachémite de Jordanie, la fréquence des vols commerciaux entre Sanaa et Amman a augmenté pour atteindre trois vols par semaine. J'espère que le nombre et la fréquence des vols augmenteront encore pour permettre aux Yéménites, hommes et femmes, de retrouver leur famille et

de bénéficier de traitements médicaux et de possibilités d'éducation à l'étranger.

Dès le départ, j'ai indiqué clairement que la trêve est une mesure provisoire qui vise à mettre fin aux hostilités et à répondre aux besoins humanitaires et économiques urgents. M^{me} Ghada Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, parlera plus en détail de ces besoins humanitaires et économiques dans son exposé. Lors de mes échanges avec les parties, celles-ci continuent d'insister sur la nécessité de faire fond sur la trêve en place pour mettre en œuvre un large éventail de priorités sur les plans économique et de la sécurité et pour s'orienter vers des solutions plus durables pour les questions aux enjeux politiques.

C'est la raison pour laquelle je cherche, depuis quelques semaines, à négocier un accord de trêve élargi. Ma proposition pour cet accord prévoit notamment, premièrement, un accord sur un mécanisme de décaissement transparent et efficace pour le paiement régulier des salaires des fonctionnaires et des pensions civiles ; deuxièmement, l'ouverture de routes supplémentaires à Taëz et dans d'autres provinces ; troisièmement, des destinations supplémentaires vers et depuis l'aéroport international de Sanaa ; et quatrièmement, un acheminement régulier de carburant vers le port de Hodeïda. Un accord élargi permettrait de progresser dans le cadre d'un processus à plusieurs volets afin de régler d'autres problèmes humanitaires et économiques et de créer un environnement plus propice au lancement de discussions sur un cessez-le-feu durable et à la préparation de la relance d'un processus politique dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Les deux parties ont réagi à ma proposition sur le fond. Bien qu'il ait semblé y avoir une marge de manœuvre pour parvenir à un accord, les parties ont eu besoin de plus de temps pour discuter des détails d'un accord de trêve élargi. Ainsi, la dernière prolongation de la trêve en date nous permet de continuer à œuvrer sans perdre de temps en faveur d'un accord de trêve élargi, et j'intensifie mes efforts pour aider les parties à régler les questions en suspens. Compte tenu de la complexité des questions abordées et des contraintes de temps auxquelles nous sommes confrontés, j'appelle instamment les parties à faire preuve de souplesse et à répondre positivement si je leur demande de se réunir pour parvenir à un accord.

Au cours des prochaines semaines, je continuerai à compter sur l'appui de la communauté internationale pour mettre en œuvre, prolonger et élargir la trêve. Je suis particulièrement reconnaissant au Conseil, ainsi qu'au Royaume d'Arabie saoudite et au Sultanat d'Oman, pour leur appui concerté. Nous avons la responsabilité commune d'aider le Yémen et son peuple à franchir les étapes nécessaires et décisives vers la paix. Nous devons mettre fin au conflit, et non nous contenter de le gérer.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mudawi.

M^{me} Mudawi (*parle en anglais*) : À l'instar de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, nous nous félicitons de la récente prolongation de la trêve au Yémen. Nous espérons que cette prolongation conduira à un accord de trêve élargi, dans l'esprit de ce que M. Grundberg vient de décrire. Nous espérons également que cette prolongation nous permettra de réaliser rapidement des progrès en ce qui concerne la réouverture des routes principales à Taëz et dans ses environs, où les civils, le trafic commercial et les organismes d'aide sont confrontés depuis des années à d'intolérables restrictions à leur liberté de circulation, et nous espérons que cela permettra de mettre fin de manière plus globale à la violence au Yémen. Bien que les combats et les victimes civiles aient fortement diminué depuis avril, ils n'ont jamais complètement cessé. Le 23 juillet dernier, par exemple, des bombardements sur la ville de Taëz ont tué un enfant et en ont blessé 10 autres. Selon des sources publiques, plus de 150 civils ont été tués depuis le début de la trêve en avril. Dès lors, si nous nous félicitons de la trêve et de sa prolongation, nous devons également être lucides quant à ses limites. La poursuite de la violence et les pertes civiles qui continuent d'être enregistrées dans le pays constituent l'une de ces limites. La crise humanitaire de grande ampleur qui touche le Yémen en est une autre. On ne peut attendre de la trêve qu'elle règle à elle seule cette crise, notamment qu'elle écarte le risque de famine qui menace certaines régions. Comme nous l'avons dit récemment, trois grandes questions déterminent les perspectives humanitaires du Yémen : l'économie, l'environnement opérationnel des organismes d'aide et le financement humanitaire. Qu'il me soit permis de faire le point sur la situation.

Premièrement, sur le plan économique, où la situation reste préoccupante, le taux de change est maintenant encore moins avantageux qu'avant la trêve. Tous les gains réalisés immédiatement après la trêve

ont été de courte durée, et aujourd'hui, encore moins de personnes qu'avant peuvent se permettre d'acheter des denrées alimentaires ou d'autres produits de première nécessité, qui doivent presque tous être importés. L'approvisionnement alimentaire à l'intérieur du pays est actuellement assez stable, mais la chaîne d'approvisionnement alimentaire, qui dépend des importations commerciales, demeure précaire. En juillet, les importations commerciales de denrées alimentaires ont chuté pour le quatrième mois consécutif et ont été inférieures de 30 % à la moyenne sur 12 mois. De sérieuses inquiétudes se profilent à l'horizon en ce qui concerne les importations commerciales à destination de Hodeïda et de Salif, qui sont toutes inspectées par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies avant leur arrivée. En juillet, environ 60 % de toutes les importations de denrées alimentaires et environ 50 % de toutes les importations de carburant au Yémen ont été acheminées via les ports de Hodeïda et de Salif. Les importations commerciales sont une planche de salut essentielle, et le Conseil de sécurité a souvent affirmé sa volonté de les faciliter par tous les ports yéménites, tout dernièrement dans la résolution 2624 (2022). Mais le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies devra probablement cesser ses activités dans quelques semaines à peine. Il a besoin de 3,5 millions de dollars pour financer ses opérations jusqu'en décembre. Il s'agit d'une somme modeste par comparaison avec la somme considérable qui serait nécessaire pour permettre au secteur privé du Yémen de continuer à acheminer les denrées alimentaires, le carburant et les autres biens dont des millions de personnes ont besoin pour survivre. Si les États Membres choisissent de laisser le Mécanisme cesser ses activités, il est difficile de prévoir les conséquences que cela aura sur les importations commerciales. Nous espérons que des plans clairs sont en place pour garantir la poursuite de ces importations sans interruption, et nous rappelons l'engagement du Conseil de sécurité sur cette question.

Les organismes d'aide continuent de fournir une assistance dans tout le pays, venant en aide en moyenne à plus de 11 millions de personnes chaque mois. Ces organismes sont souvent confrontés à de graves obstacles, ce qui constitue mon deuxième point. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour coopérer avec les organismes d'aide afin de lutter contre l'insécurité. Ces dernières semaines, les incitations à la violence contre les organismes d'aide sur les médias sociaux et sur d'autres plateformes ont également quelque peu diminué. Dans les zones contrôlées par les

houthistes, nous avons trouvé une solution pour régler les problèmes que nous avons signalés le mois dernier concernant les voyages à l'étranger des travailleurs humanitaires yéménites. Les discussions concernant la pleine participation des femmes aux activités humanitaires se poursuivent également. Nous tiendrons le Conseil informé de leur évolution.

Malgré ces mesures positives, les activités humanitaires sont toujours plus difficiles et plus dangereuses qu'elles ne devraient l'être. Les organismes humanitaires ont signalé 532 cas d'entrave à l'accès humanitaire au cours du deuxième trimestre. La situation s'est améliorée par rapport au premier trimestre, mais cela équivaut toujours à environ six cas par jour, et la plupart sont liés aux restrictions de déplacement. L'insécurité demeure un problème. À Lahj, les organismes ont fait l'objet d'au moins trois tentatives de vol de voiture au cours des deux dernières semaines. À Sanaa, les autorités houthistes détiennent encore les deux membres du personnel des Nations Unies qu'elles avaient promis de libérer en novembre dernier et cinq membres du personnel des Nations Unies enlevés à Abiyan en février sont toujours portés disparus. Nous réitérons notre appel pressant pour que tous les travailleurs humanitaires détenus soient immédiatement libérés. En outre, la participation et l'appui directs des États Membres en ce qui concerne cette question seraient les bienvenus.

Mon dernier point porte sur le financement des opérations d'aide, et il y a quelques bonnes nouvelles. Le mois dernier, les États-Unis ont alloué 431 millions de dollars supplémentaires au plan d'aide humanitaire pour le Yémen, ce qui porte la contribution des États-Unis pour cette année à plus d'1 milliard de dollars, et fait incontestablement de ce pays le principal donateur humanitaire pour le Yémen cette année. Cette contribution supplémentaire des États-Unis devrait aider le Programme alimentaire mondial à augmenter les rations des millions de personnes souffrant de la faim dont l'aide alimentaire avait été réduite ces derniers mois. Elle permettra également de soutenir d'autres secteurs clefs. Avec cette contribution, le plan d'aide humanitaire est maintenant financé à hauteur de 41 %, soit une augmentation de 14 % depuis le mois dernier. Nous remercions tous les donateurs de leur appui et nous exhortons les autres à envisager d'augmenter leurs contributions, ce qui permettra aux programmes d'aide de rester opérationnels jusqu'à la fin de l'année.

Les déficits de financement, en particulier dans les secteurs généralement sous-financés, tels que l'eau, l'assainissement et les abris, constituent toujours un problème. Au cours du mois dernier, des inondations

sans précédent ont touché plus de 200 000 personnes mais jusqu'à présent, les organismes n'ont pu aider qu'environ 30 000 personnes, principalement en raison du manque de fonds.

Par ailleurs, l'ONU s'efforce toujours de collecter des fonds pour le projet relatif au pétrolier *FSO SAFER*. Les membres sont tous bien informés des risques et du caractère urgent de ce travail. Plusieurs contributions, qui s'élèvent à 5,4 millions de dollars, ont été annoncées le mois dernier, ce qui porte au total les annonces de contributions à environ 63 millions de dollars. L'ONU a besoin de 144 millions de dollars pour mettre en œuvre le plan opérationnel concernant le pétrolier, dont 80 millions de dollars pour lancer les opérations urgentes visant à retirer le pétrole du pétrolier le plus rapidement possible.

Nous restons profondément préoccupés par la situation humanitaire au Yémen. En prenant des mesures sur toutes les questions que je viens d'évoquer, en renforçant l'économie, en appuyant le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, en plaidant pour l'accès humanitaire et en comblant les déficits de financement du plan d'aide humanitaire et du projet relatif au *FSO SAFER*, les États Membres peuvent prévenir une nouvelle catastrophe, réduire les souffrances et renforcer la résilience de millions de Yéménites.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Mudawi de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Mudawi de leurs exposés. Au nom du Royaume-Uni, je remercie en particulier M. Grundberg de son leadership constant, qui a été essentiel pour obtenir la prorogation de la trêve de deux mois. C'est une avancée importante pour l'ONU et les parties. Pour le peuple yéménite, cela signifie deux mois supplémentaires d'une paix relative et une chance de continuer de bénéficier des mesures de confiance.

Pour les citoyens yéménites ordinaires, les prix du carburant ont diminué grâce à la livraison de 720 000 tonnes de pétrole dans le port de Hodeïda au cours des quatre derniers mois. Les Yéménites ont retrouvé leur liberté de mouvement, grâce aux vols commerciaux à destination et en provenance de Sanaa.

Même si la prorogation de l'accord est à saluer, nous sommes conscients des défis qui nous attendent au cours des deux prochains mois, dont nous avons également entendu parler aujourd'hui. Nous exhortons les parties à

poursuivre leur collaboration constructive avec l'Envoyé spécial et à respecter leurs engagements. Il est dans l'intérêt de toutes les parties et du peuple yéménite de poursuivre la coopération et d'élargir la trêve. Seule la paix permettra de mettre un terme à cette grave crise humanitaire.

Malgré les avantages tangibles que leur offre la trêve, les civils yéménites continuent de souffrir en raison de la hausse des cours mondiaux des produits de base et de l'insuffisance des fonds humanitaires. Une analyse effectuée en juin par le Programme alimentaire mondial a révélé des niveaux de sous-consommation alimentaire qui comptent parmi les plus élevés jamais enregistrés au Yémen. Dans ce contexte, trois millions de Yéménites en moins pourront recevoir les rations dont ils ont besoin en raison du manque de financement. Le déficit de financement compromet la réponse humanitaire. Si les donateurs ne fournissent pas de fonds supplémentaires, la crise continuera de s'aggraver et de porter atteinte aux avantages de la trêve. En effet, sans accès humanitaire, aucun montant peut être utile aux personnes qui ont besoin d'assistance. Le peuple yéménite mérite de vivre en paix, sans la menace imminente de la famine.

Même si nous nous félicitons des progrès accomplis en ce qui concerne la trêve, la menace d'une fuite du pétrolier *FSO SAFER* continue de planer sur le Yémen et la région. Il faut agir immédiatement, car l'inaction aboutira à une catastrophe environnementale et humanitaire. Le Royaume-Uni a eu le plaisir d'annoncer, le 18 juillet, une contribution supplémentaire de deux millions de livres sterling à l'opération des Nations Unies, mais nous exhortons nos collègues à combler le déficit de financement et à agir immédiatement avant qu'il ne soit trop tard.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et M^{me} Ghada Mudawi de leurs exposés.

Alors que le Ghana réaffirme son appui aux mesures prises par les parties pour proroger la trêve pour deux mois supplémentaires à compter du 2 août, nous nous félicitons de leur détermination à approfondir leurs négociations en vue de parvenir à un accord élargi de trêve et nous sommes convaincus que si cela se concrétise, ce sera un tournant dans l'histoire de ce conflit qui dure depuis sept ans. C'est pourquoi nous réitérons notre appel aux parties pour qu'elles saisissent ce moment favorable et donnent une chance à la paix en examinant les propositions de l'Envoyé spécial concernant cette trêve élargie, qui pourrait donner lieu à un

cessez-le-feu à l'échelle nationale et créer les conditions nécessaires à la reprise d'un processus politique dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Nous félicitons l'Envoyé spécial et toute son équipe de leur détermination remarquable, ainsi que toutes les autres parties prenantes impliquées dans le processus de négociation. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts, qui sont nécessaires pour apporter la paix, la sécurité et le développement au Yémen. À cet égard, nous demandons instamment à l'Envoyé spécial et à son équipe de ne pas relâcher leurs efforts, mais de maintenir leur engagement en faveur de la paix et de donner la priorité aux conditions nécessaires à l'avènement de la paix, dans l'intérêt de tous les Yéménites. Nous soulignons qu'il importe de garantir la participation pleine, effective et véritable des femmes à toutes les étapes du processus de paix et nous saluons la volonté et la capacité des femmes yéménites de participer aux efforts communautaires et nationaux visant à régler le conflit, comme elles l'ont démontré depuis longtemps.

Les avantages de la trêve sont clairement visibles pour tous. Grâce à la trêve, 26 pétroliers transportant environ 720 027 tonnes de dérivés du pétrole sont entrés dans le port de Hodeïda en moins de quatre mois, par rapport à 470 000 tonnes métriques pour toute l'année 2021. En outre, grâce à la trêve, les vols entre Sanaa et Amman ont repris à partir du 21 juillet, et les vols entre Sanaa et Le Caire ont permis de transporter plus de 8 000 passagers. Surtout, la trêve a permis de réduire de 60 % le nombre de victimes civiles. Ces statistiques méritent d'être mises en exergue pour rappeler aux parties les énormes possibilités qui s'offrent au peuple yéménite si elles maintiennent leur engagement à participer de manière constructive et de bonne foi aux négociations facilitées par l'ONU en vue de parvenir à un règlement du conflit.

Néanmoins, dans ce contexte, nous restons préoccupés par le fait que les habitants de Taëz et d'autres provinces ne sont pas en mesure de profiter pleinement des avantages de la trêve parce que leur droit à la libre circulation continue d'être entravé par le blocage continu des routes menant à la ville. Cette évolution malheureuse a entraîné d'immenses souffrances et difficultés pour la population de Taëz et des provinces concernées. Il incombe aux parties de respecter les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la trêve afin de se réunir, sans plus tarder et sous les auspices de l'ONU, pour définir les modalités de la réouverture de toutes les routes bloquées. Nous savons également que malgré l'accalmie générale en ce qui concerne les activités militaires

des factions belligérantes à l'intérieur du Yémen et au-delà de ses frontières, une attaque a été signalée à Taëz, qui a fait 11 blessés – des enfants – le 24 juillet. Nous condamnons dans les termes les plus fermes ces attaques et nous appelons leurs auteurs à renoncer à de tels actes, qui risquent de saper la trêve et de réduire à néant les progrès marginaux qui ont été réalisés.

Même si nous constatons une réduction notable du nombre de victimes civiles depuis le début de la trêve, la situation humanitaire au Yémen est toujours grave. Selon le Programme alimentaire mondial, environ 17,4 millions de Yéménites vivent dans une situation d'insécurité alimentaire, et ce chiffre devrait atteindre 19 millions d'ici la fin de l'année. Malheureusement, la situation critique des populations touchées est exacerbée par la hausse mondiale actuelle des prix des denrées alimentaires. Nous appelons les donateurs à apporter un appui durable pour combler le déficit de financement du plan de réponse humanitaire pour le Yémen, pour qu'une assistance en quantité suffisante continue d'être fournie aux personnes qui en ont besoin.

En outre, nous demeurons vivement préoccupés par le risque élevé d'un déversement catastrophique de pétrole du *FSO SAFER* dans la mer Rouge, et la probabilité d'une catastrophe humanitaire et écologique majeure résultant d'une telle fuite. Nous saluons les efforts en cours au niveau international qui ont permis de mobiliser environ 65 millions de dollars pour la première phase de l'opération, dont le coût est estimé à environ 80 millions de dollars. Nous appelons la communauté internationale à appuyer la campagne de collecte de fonds menée par l'ONU pour faire face à cette menace, afin d'éviter une catastrophe écologique et environnementale majeure aux conséquences mondiales. Comme cela a été souligné, si nous ne le faisons pas à temps, les activités de nettoyage exigeront encore plus de fonds que le montant actuellement recherché, en plus des dommages environnementaux qu'entraînerait une marée noire.

Pour terminer, nous appelons les parties belligérantes au Yémen à honorer pleinement leurs obligations au titre de la trêve et à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur la proposition de trêve élargie de l'Envoyé spécial, dans l'intérêt du peuple yéménite.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Grundberg et M^{me} Mudawi de leurs exposés détaillés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Les Émirats arabes unis se félicitent de la prorogation de la trêve humanitaire pour deux mois supplémentaires, conformément aux termes de l'accord initial et à l'initiative

du Royaume d'Arabie saoudite, annoncée en mars 2021, visant à mettre fin à la crise au Yémen. Nous saluons les efforts de l'Envoyé spécial, ainsi que les efforts régionaux et internationaux, tout comme les visites et les contacts qui les ont accompagnés, au cours des derniers jours précédant la prorogation de la trêve, en particulier les efforts déployés par le Sultanat d'Oman.

Malgré les obstacles posés par les milices houthistes en ce qui concerne la prorogation et l'expansion de la trêve, la détermination de nos frères yéménites et du Conseil présidentiel à donner la priorité aux intérêts nationaux du Yémen, ainsi que la volonté ferme des acteurs régionaux et internationaux de préserver le calme et les acquis de la trêve, ont effectivement contribué à réduire la violence et à atténuer les souffrances humaines. Avec la prorogation de la trêve, les houthistes ont encore la possibilité de coopérer avec les efforts internationaux pour parvenir à une solution permanente à la crise en mettant fin à leurs violations quotidiennes de la trêve dans les provinces de Hodeïda, de Taëz, de Dalea, de Hajja, de Saada, de Jaouf et de Mareb, y compris le bombardement aveugle du quartier d'el-Raouda dans la ville de Taëz, qui a fait des victimes parmi les enfants. En outre, les houthistes doivent mettre fin au siège de Taëz, ainsi qu'à leurs activités de recrutement et de mobilisation et aux défilés militaires. Ce comportement témoigne du mépris des milices houthistes pour les souffrances du peuple yéménite et de l'absence d'intentions sincères de leur part de choisir la paix. Nous réaffirmons que la sécurité et la stabilité du Yémen font partie intégrante de la sécurité et de la stabilité de la région. Dans cette perspective, il importe de veiller à ce que la dernière prorogation de la trêve ne s'achève pas sans que des progrès soient accomplis en ce qui concerne les questions en suspens, notamment celles de nature humanitaire, comme l'ouverture des routes menant à Taëz et l'échange de détenus selon le principe « tous pour tous ».

Malgré l'importance de la trêve et ses répercussions positives sur la situation au Yémen, nous devons garder à l'esprit qu'elle n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen d'atteindre l'objectif ultime et le plus important, à savoir une paix globale et durable dans tout le Yémen. Par conséquent, nous appelons à l'intensification d'efforts pour parvenir à un cessez-le-feu global et créer les conditions propices au lancement de consultations politiques entre les parties yéménites, sur la base d'un calendrier précis.

Nous prenons note de la situation humanitaire difficile au Yémen, notamment en matière de sécurité alimentaire. Avec nos partenaires, notamment l'Arabie

saoudite, nous continuons de prendre des mesures pour faire face à cette situation en apportant un appui économique et humanitaire au Yémen dans différents domaines, notamment la stabilisation des taux de change, étant donné que le Yémen dépend des importations pour couvrir 90 % de ses besoins alimentaires. Nous soulignons à cet égard l'importance pour les houthistes de déposer les revenus à la Banque centrale du Yémen en vue de garantir le paiement des salaires des fonctionnaires. Nous soulignons également la nécessité d'unifier tous les efforts nationaux pour rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen. Nous nous félicitons du rôle joué par le Conseil présidentiel pour promouvoir le consensus et mettre fin aux divisions internes.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui au peuple frère yéménite et à ses aspirations légitimes à la sécurité, au développement et à la prospérité, ainsi que leur appui au rétablissement du rôle du Yémen au sein de son environnement arabe.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice par intérim Mudawi de leurs exposés, et je me félicite de la participation du représentant du Yémen à cette séance.

Le Kenya se joint aux autres pays pour saluer la prorogation de la trêve pour deux mois supplémentaires, et nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial et les autres parties prenantes à cet égard. Il ne fait aucun doute que la trêve a apporté un certain répit à des millions de Yéménites, et par conséquent, nous exhortons toutes les parties à intensifier leurs efforts pour mettre en œuvre leurs engagements, notamment par la réouverture des routes qui mènent à Taëz. Nous les exhortons à ne pas utiliser la trêve pour réorganiser ou renforcer leurs positions militaires pour influencer toute négociation future. À cet égard, il faut déployer des efforts sincères pour jeter les bases d'une paix durable, notamment un cessez-le-feu global.

Nous condamnons les attentats perpétrés à Taëz le 24 juillet, à la suite desquels un enfant est mort et plusieurs autres enfants ont été blessés. Nous sommes également préoccupés par les récentes informations faisant état de combats dans la province de Chaboua, qui ont fait au moins 35 morts. Nous demandons instamment aux parties concernées de faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter toute nouvelle escalade des tensions. Plus important encore, nous rappelons aux parties belligérantes leur obligation, au titre du droit international humanitaire, de protéger les civils, en particulier les personnes vulnérables, notamment

les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Comme nous l'avons entendu à notre dernière séance d'information (S/PV.9088), la trêve seule ne suffira pas à régler la crise humanitaire, qui a récemment été exacerbée par de fortes pluies et les inondations qu'elles ont entraînées, touchant de nombreuses personnes. Comme nous l'avons déjà dit, il est urgent d'adopter des approches pragmatiques permettant de doter les programmes d'action humanitaire des ressources nécessaires de manière adéquate et durable.

Parallèlement, les acteurs nationaux et locaux au Yémen doivent permettre un accès sans entrave aux travailleurs et à l'aide humanitaires, conformément au droit international humanitaire. Les cas signalés d'intimidation et d'incitation contre les organismes d'aide doivent cesser. Les progrès réalisés en matière de coopération politique, militaire et économique dans le cadre du Conseil présidentiel et la prorogation de la trêve ouvrent la perspective d'un accroissement des investissements dans des projets de développement, ce qui permettra d'améliorer l'économie et de réduire la dépendance à l'égard des aides extérieures.

À cet égard, nous saluons les projets du Programme des Nations Unies pour le développement, tels que l'initiative Qat-to-Coffee pour la résilience climatique et la sécurité humaine au Yémen, qui vise à promouvoir des chaînes de valeur durables pour le café en tant que culture de substitution à forte valeur ajoutée afin de réduire l'exploitation des eaux souterraines, d'améliorer les possibilités de subsistance et d'autonomiser les femmes. Si ce projet est mis en œuvre avec succès, il peut servir de modèle pour des projets de développement similaires.

À mesure que le temps passe, les risques liés à la détérioration du pétrolier *FSO SAFER* continuent d'augmenter. Nous apprécions à leur juste valeur les contributions généreuses apportées à ce jour et exhortons une fois encore la communauté internationale à redoubler d'efforts pour permettre au projet de démarrer sans plus tarder.

Pour terminer, le Kenya réaffirme sa détermination à appuyer les efforts de l'ONU visant à faciliter une paix et une stabilité globales et durables sur la base d'un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais commencer par exprimer mes condoléances au peuple arménien frère pour les pertes en vies humaines causées par l'incendie survenu dans le

centre commercial Surmalu à Erevan, et au peuple égyptien frère pour les conséquences tragiques de l'incendie de l'église Abou Sifine à Gizeh. Nous partageons la douleur des familles et des amis des victimes et souhaitons un prompt rétablissement à toutes celles et ceux qui ont été blessés dans ces événements tragiques.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghada Mudawi, de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Nous saluons la décision des autorités officielles de la République du Yémen et du mouvement Ansar Allah de proroger la trêve dans le pays de deux mois supplémentaires dans les mêmes conditions. Cette étape offre de réelles possibilités de stabilisation supplémentaire. Nous voulons croire que cela facilitera la transition vers des négociations directes et complètes entre les parties, y compris dans les domaines de la sécurité et de l'économie. Nous espérons que les divergences qui subsistent entre elles seront surmontées.

À cet égard, nous apprécions vivement les efforts de M. Grundberg, ainsi que de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et d'Oman, qui ont joué un rôle clef dans l'établissement de contacts entre les parties yéménites en vue de proroger la trêve. Pour notre part, nous continuerons d'apporter toute l'aide possible à la médiation internationale au Yémen. Nous maintenons des contacts avec toutes les principales forces politiques du pays et les exhortons activement à adopter une approche constructive et à faire des compromis.

Nous ne voyons pas d'autre solution que d'élaborer des solutions politiques indispensables par le biais d'un large dialogue entre Yéménites, avec la participation de toutes les parties au conflit. Nous espérons qu'un cessez-le-feu stable et durable contribuera à consolider les mesures positives prises pour trouver des solutions au conflit yéménite qui dure depuis des années. Cela dépendra avant tout de la volonté des protagonistes yéménites d'entretenir une coopération constructive avec l'ONU afin de mettre en œuvre les dispositions actuelles de la trêve et d'en élargir éventuellement les modalités en vue de parvenir à un règlement global dans ce pays qui souffre depuis longtemps. Malheureusement, l'un des principaux points de friction, à savoir les paramètres du déblocage de Taëz, n'a toujours pas été résolu. À cet égard, nous exhortons les parties à faire

preuve d'une plus grande souplesse, à poursuivre les discussions de fond sur cette question essentielle et à trouver des solutions mutuellement acceptables.

Nous constatons avec satisfaction que la trêve, en vigueur depuis avril, est largement respectée, hormis quelques violations. Cela offre aux Yéménites ordinaires un répit bienvenu et l'espoir d'un retour à la vie normale. Les principales forces politiques yéménites sont bien conscientes du danger de retomber dans l'affrontement militaire et s'efforcent d'empêcher un tel scénario. Nous saluons le travail réalisé par le comité de coordination militaire pour veiller à ce que les conditions de la trêve soient respectées.

Pour la première fois en quatre mois de trêve, la situation humanitaire des civils au Yémen s'est nettement améliorée. Nous prenons note des mesures conjointes prises pour assurer l'approvisionnement en carburant par les ports de Hodeïda et appuyer les liaisons commerciales avec Sanaa.

Toutefois, la situation socioéconomique du pays reste extrêmement grave. Il est nécessaire de normaliser et d'assurer la fourniture régulière des produits de base, principalement des denrées alimentaires, des médicaments et des produits de première nécessité, aux Yéménites sur une base non discriminatoire. Toute restriction à la livraison de biens de première nécessité et tout obstacle aux activités des travailleurs humanitaires sont inacceptables.

Pour terminer, nous voudrions une fois de plus attirer l'attention du Conseil de sécurité sur la résolution 598 (1987) et d'autres initiatives axées sur la stabilité régionale, notamment le concept actualisé de sécurité collective proposé par la Russie.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg de son exposé et le félicite des efforts qu'il a déployés pour obtenir la prorogation de la trêve pour deux mois supplémentaires. Je remercie également M^{me} Ghada Mudawi de son exposé sur la situation humanitaire au Yémen.

L'Inde se réjouit de la prorogation de la trêve. Il s'agit d'un véritable soulagement pour le peuple yéménite, dont la vie a été dévastée par ce conflit vieux de sept ans. L'avantage le plus tangible de la trêve est la forte baisse des pertes en précieuses vies humaines grâce à une réduction globale de la violence.

Malgré la trêve prolongée, ces derniers mois ont été marqués par de graves violations de l'accord de trêve, notamment l'attaque du 24 juillet à Taëz qui a fait

un mort et des blessés parmi des enfants. Nous condamnons de telles attaques et exhortons toutes les parties à respecter l'accord de trêve.

Nous sommes également préoccupés par les progrès limités en matière d'ouverture des routes vers Taëz et dans d'autres provinces. Un accord sur l'ouverture des routes à travers Taëz, qui faisait également partie de l'Accord de Stockholm, reste une disposition de l'accord de trêve qui n'est que très peu mise en œuvre. Les habitants de Taëz ont énormément souffert du blocage des routes et méritent de bénéficier de la trêve actuelle. Des progrès dans l'ouverture des routes constituent un impératif humanitaire urgent. En outre, la mise en œuvre déséquilibrée de l'accord de trêve n'augure pas de sa durabilité à long terme.

Il est également important de continuer à progresser sur les autres dispositions de l'accord de trêve. Celui-ci doit être étendu, car il profite à la population yéménite. Il convient de trouver rapidement des solutions mutuellement acceptables aux questions liées à sa mise en œuvre, telles que les documents de voyage et la bonne utilisation des recettes provenant des livraisons de carburant.

Il est regrettable que la trêve actuelle n'ait pas apporté l'aide humanitaire attendue à de nombreux Yéménites qui en ont cruellement besoin. La fourniture effective de l'aide a dû être réduite, en raison d'un manque de fonds pour les opérations d'aide et de l'inflation mondiale des prix des produits de base. Nous espérons que l'augmentation des fonds reçus ces dernières semaines permettra de remédier rapidement à cette situation.

En ce qui concerne l'Inde, un ami de longue date du Yémen, nous avons toujours donné la priorité aux besoins humanitaires du Yémen. Dans le passé, l'Inde a apporté une aide humanitaire au Yémen en fournissant des médicaments et des denrées alimentaires. Nos hôpitaux ont accueilli des milliers de Yéménites pour des traitements médicaux, même pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Depuis avril, l'Inde a également exporté au Yémen plus de 250 000 tonnes de blé, afin d'atténuer les incidences négatives sur le pays des fluctuations de l'offre sur les marchés mondiaux des matières premières. Nous restons déterminés à continuer de le faire à l'avenir.

Cela étant, l'aide humanitaire ne suffira pas à elle seule à venir à bout de la crise en cours au Yémen. Une aide internationale urgente est également requise pour stabiliser l'économie yéménite et empêcher la dégradation des services de base.

Jusqu'ici, la trêve a permis la période de calme relatif la plus longue depuis l'éclatement du conflit au Yémen. Elle doit être prolongée, consolidée et élargie encore, jusqu'à devenir un cessez-le-feu durable et viable. Un cessez-le-feu renforcerait la confiance entre les parties et créerait un environnement favorable au processus politique.

Nous sommes foncièrement convaincus que seule une solution politique robuste et inclusive, répondant aux aspirations légitimes de tous les Yéménites, pourra mettre un terme au conflit au Yémen. Nous exhortons les parties yéménites à œuvrer en faveur de cette solution et à coopérer de manière constructive avec l'Envoyé spécial à cet égard.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je tiens à leur exprimer ma gratitude pour leur engagement sans faille en faveur de la paix et des secours humanitaires au Yémen. Fort heureusement, nous entrevoyons désormais la perspective d'une paix durable grâce à la récente prolongation de la trêve. Nous apprécions à sa juste mesure le rôle crucial joué à cet égard par les partenaires régionaux, notamment le leadership de l'Arabie saoudite et les efforts d'Oman pour encourager le dialogue entre les parties.

Grâce au rôle de premier plan joué par le Conseil présidentiel, les Yéménites continuent de récolter les bénéfices concrets de la trêve. Pour la première fois depuis 2016, 15 000 Yéménites ont décollé de l'aéroport de Sanaa et, chaque mois, Hodeïda reçoit cinq fois plus de carburant qu'en 2021. Cette prolongation de la trêve offre également une occasion importante d'assurer la transition vers un accord plus solide et plus complet, qui augmente de manière significative les avantages pour les Yéménites et permette le règlement durable d'un conflit qui dure depuis beaucoup trop longtemps.

Nous appelons donc les parties à intensifier et à accélérer les négociations afin de mettre la dernière main à un accord élargi fondé sur la proposition avancée par l'Envoyé spécial. Un accord élargi permettrait d'engager des discussions en vue d'obtenir un cessez-le-feu global à l'échelle nationale et ouvrirait la voie à la reprise d'un processus politique interyéménite. Soyons clairs : un processus politique de ce type doit associer concrètement les femmes, les figures de la société civile et les membres d'autres communautés marginalisées.

La première étape pour parvenir à cet accord élargi passe par une action houthiste à Taëz, impératif humanitaire qui n'a que trop tardé. Nous appelons donc les houthistes à accepter la proposition de l'Envoyé spécial et à rouvrir sans délai les routes vers Taëz. En outre, les parties doivent avancer sur la question du versement des traitements des fonctionnaires.

Nous exigeons également que les houthistes libèrent immédiatement et sans condition les membres yéménites, actuels ou passés, du personnel recruté localement par les États-Unis et l'ONU qu'ils ont incarcérés à Sanaa. Et je dois le répéter : nous exigeons leur libération inconditionnelle et immédiate. Il est inacceptable de garder ces personnes, ou d'autres travailleurs humanitaires, en détention, et il est grand temps que les houthistes mettent fin à cette pratique scandaleuse. Nous suivons de près l'instabilité observée récemment à Chaboua et nous exhortons les Yéménites à régler leurs divergences de manière pacifique, afin de s'attacher à faire fond sur la trêve négociée par l'ONU.

Avant de conclure, je voudrais évoquer les efforts déployés pour appuyer les besoins humanitaires et le relèvement sur le terrain. Pour notre part, nous avons contribué à hauteur de plus d'1 milliard de dollars à l'aide humanitaire pour le Yémen en 2022, et à près de 5 milliards de dollars depuis 2014, ce qui fait de nous le plus important donateur à ces efforts. Nous appelons la communauté internationale à se joindre à nous, et au reste du monde, pour remédier à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. Mais le Yémen a besoin de davantage qu'une simple aide humanitaire, et nous appelons également les donateurs, en particulier les donateurs régionaux, à augmenter et à accélérer l'appui économique qui contribuera à étayer les efforts déployés par le Gouvernement yéménite pour stabiliser l'économie et consolider les services de base.

Parmi les autres besoins pressants, citons le financement du projet d'urgence des Nations Unies visant à prévenir une marée noire due au pétrolier *FSO SAFER*. Cela provoquerait une catastrophe économique, humanitaire et environnementale en mer Rouge et coûterait des dizaines de milliards de dollars en nettoyage et en pertes de revenus. C'est pourquoi, une fois encore, nous appelons les donateurs, y compris ceux du secteur privé, à répondre présent dès maintenant.

Enfin, le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen est lui aussi confronté à un déficit de financement de 3,5 millions de dollars cette année et il devra suspendre ses opérations

le mois prochain si les donateurs n'interviennent pas dès à présent. Les efforts du Mécanisme sont cruciaux pour alimenter l'acheminement de marchandises commerciales jusqu'au Yémen, empêcher une nouvelle détérioration de la situation humanitaire et pérenniser la trêve.

Le moment est critique pour le Yémen. Les États-Unis et la communauté internationale sont prêts à accompagner le processus de paix et de relèvement du pays, mais les parties yéménites doivent au préalable faire elles-mêmes le choix de la paix. Le fait que la trêve continue de tenir au Yémen est une source d'espoir. Elle a permis de réduire sensiblement la violence, a sauvé des vies et amélioré la liberté de circulation, et elle a insufflé une dynamique en faveur de la paix. Nous devons désormais franchir les prochaines étapes.

M. Meirelles Reis Sotero de Menezes (Brésil) (*parle en anglais*) : Notre délégation tient, avant tout, à remercier de leurs exposés instructifs et complets l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et la Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Mudawi. Nous saluons également la présence du représentant du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

Je voudrais commencer par saluer l'engagement qu'ont pris les parties ce mois de reconduire pour la deuxième fois la trêve nationale entamée en avril. Nous remercions également l'Envoyé spécial Grundberg et son bureau de leurs efforts soutenus à cet égard.

Comme cela a été souligné à maintes reprises, la trêve est un accomplissement d'envergure, et chacune de ses dispositions est porteuse d'avantages réels pour les Yéménites ordinaires, notamment un accès facilité au carburant, aux traitements médicaux et au regroupement familial. L'arrêt des grandes opérations militaires signifie que des milliers de Yéménites sont en vie aujourd'hui alors qu'ils ne le seraient pas dans le cas contraire.

Les conditions convenues en avril doivent toutefois être pleinement appliquées, notamment la réouverture des routes à Taëz et dans d'autres provinces. L'Envoyé spécial a présenté plusieurs propositions sur cette question, et le Conseil de sécurité a fréquemment demandé de la souplesse à cet égard. Nous espérons que ces appels seront pris en compte.

Comme nous l'avons entendu, la trêve doit également être élargie. Un certain nombre de questions qui n'entrent pas actuellement dans le champ d'application

de la trêve sont cruciales pour assurer la stabilité à court terme, notamment le versement régulier des traitements des fonctionnaires. La proposition d'expansion présentée par l'Envoyé spécial aborde cette question, et d'autres, et nous espérons qu'elle sera à la base d'un accord renforcé au terme de la reconduction en cours.

Une trêve élargie est également une étape nécessaire sur la voie d'un cessez-le-feu et de l'objectif ultime, à savoir un règlement politique global et durable, auquel participent réellement tous les groupes de la société plurielle du Yémen, notamment les personnes handicapées, les jeunes et les femmes.

Si les parties ne s'appuient pas sur le socle que représente cette trêve, les épisodes de violence et d'escalade seront de plus en plus fréquents et finiront par relancer la spirale de la violence au Yémen.

Les incidents tels que l'attaque du 24 juillet à Taëz, au cours de laquelle un enfant a été tué et 10 autres ont été blessés, sont absolument inacceptables. Les informations faisant état d'affrontements à Chaboua sont également très préoccupantes.

Comme les intervenants l'ont souligné, les enfants ont payé un terrible tribut à cette guerre. Plus de 10 000 d'entre eux ont été tués ou blessés, et ils ont également été victimes de recrutement, d'enlèvement, de violence sexuelle et de déni d'accès humanitaire de la part de diverses parties au conflit.

En avril, Ansar Allah a signé un plan d'action sur la protection des enfants. Nous sommes consternés par les informations selon lesquelles le recrutement et l'endoctrinement des enfants se poursuivent dans les zones contrôlées par Ansar Allah, et nous lui demandons de se conformer de toute urgence au plan d'action.

Nous venons d'entendre de M^{me} Mudawi que la situation humanitaire reste désespérée. Nous sommes toutefois encouragés d'apprendre qu'après des mois de tensions financières, de nouvelles contributions importantes ont été annoncées. Le Brésil s'est efforcé de faire tout ce qu'il pouvait, notamment par le biais de contributions régulières lors des manifestations d'annonces de contributions de ces dernières années. Nous espérons que de nouvelles contributions permettront de régler d'autres questions urgentes, telles que le financement du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies et du plan d'intervention pour le pétrolier *FSO SAFER*. La mise en œuvre des plans d'aide financière étrangère annoncés en avril contribuerait également de manière notable à la stabilisation des taux de change et

à la lutte contre l'insécurité alimentaire au Yémen. Nous devons souligner une fois de plus que si l'aide humanitaire est d'une importance fondamentale, elle ne saurait être viable en l'absence de progrès vers la stabilité économique. Nous demandons instamment aux parties de s'abstenir de prendre des mesures susceptibles d'aggraver la fragmentation économique et d'œuvrer au rétablissement des institutions et structures économiques nationales.

Pour terminer, nous réaffirmons qu'après sept ans de conflit, la trêve représente la meilleure chance pour le Yémen de parvenir à la paix. Nous encourageons les parties à ne pas laisser passer cette chance, à accorder la priorité aux besoins des Yéménites et à participer à un dialogue productif au cours des prochaines semaines. Les défis à relever ne manquent pas, et le peuple yéménite a beaucoup trop souffert pendant bien trop longtemps.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice par intérim Mudawi de leurs informations actualisées sur la situation au Yémen. Je voudrais me joindre aux autres membres du Conseil de sécurité pour saluer la prorogation de la trêve du 2 août pour deux mois supplémentaires, ainsi que l'engagement des parties à travailler sur un accord de trêve prolongé. Cela reste la bonne voie pour parvenir à une solution durable pour le Yémen, car nous sommes tous d'accord pour dire que, malgré les graves défis actuels décrits par les deux intervenants, le peuple yéménite bénéficie déjà de cette évolution positive après des années de guerre.

Nous saluons le travail de l'Envoyé spécial et de son équipe sur une nouvelle prorogation, ainsi que ses efforts pour parvenir à un accord plus global et élargi. Nous appelons les parties à continuer de collaborer de manière constructive avec lui à cet égard. Nous voulons croire que les parties sont pleinement conscientes de l'importance de ce moment crucial dans les efforts de paix en cours et qu'elles reconnaîtront que seul un cessez-le-feu global à l'échelle nationale leur permettra de créer les conditions nécessaires et d'ouvrir la voie à la reprise d'un dialogue en vue d'une solution politique dirigée et contrôlée par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. L'Albanie salue le rôle exceptionnel joué par le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, ainsi que par les autres acteurs régionaux, dans la récente prorogation de la trêve.

Lorsque les accords sont signés, ils doivent être mis en œuvre. Nous rendons hommage aux dirigeants du Gouvernement yéménite qui continuent à respecter leurs

engagements, avec l'ouverture du port de Hodeïda pour le ravitaillement des navires et de l'aéroport de Sanaa pour les vols commerciaux, dans le cadre de la trêve. Nous appelons les houthistes à coopérer de bonne foi et à adopter une approche raisonnable en ce qui concerne l'ouverture des routes de Taëz et l'échange de détenus. Les citoyens de Taëz ne doivent pas être privés des avantages de la trêve ni des perspectives d'un chemin vers la paix pour tous les Yéménites. Dans ce contexte, nous regrettons profondément l'attaque perpétrée le 23 juillet dans un quartier résidentiel de Taëz. La protection des civils est une obligation qui incombe à toutes les parties à un conflit en vertu du droit international.

En ce qui concerne le volet sécurité, nous nous félicitons des réunions du comité de coordination militaire, facilité par l'ONU, qui visent à promouvoir le dialogue et à poursuivre les discussions sur la désescalade, et espérons que la quatrième réunion du comité à Amman débouchera sur un résultat positif. Nous nous joignons à l'Envoyé spécial pour exhorter les parties à poursuivre le processus menant à la libération de toutes les personnes détenues, conformément à l'accord conclu en mars. Nous réaffirmons également notre condamnation de l'incarcération continue de membres du personnel local, anciens et actuels, de l'Ambassade des États-Unis au Yémen, et nous demandons leur libération immédiate ainsi que celle des membres du personnel de l'ONU enlevés à Abiyan. Tout le personnel des organisations internationales et des organisations non gouvernementales locales et internationales doit se sentir en sécurité, et sa sécurité doit être garantie. La multiplication des incidents de sécurité visant les travailleurs humanitaires doit être traitée de manière appropriée, et l'intimidation des organismes d'aide sur les médias sociaux doit cesser. L'acheminement de l'aide humanitaire doit se faire librement et en toute sécurité afin qu'elle puisse parvenir à toutes les personnes dans le besoin.

Pour terminer, je réaffirme l'appui de l'Albanie au travail du Coordonnateur résident des Nations Unies au Yémen, M. Gressly, et à ses efforts pour trouver des solutions innovantes au problème du pétrolier *FSO SAFER* et répondre aux besoins opérationnels du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. Ces derniers mois, la différence entre le passé et le présent au Yémen, entre le conflit et la trêve, est devenue évidente. Nous appelons les parties à redoubler d'efforts pour parvenir à un cessez-le-feu dans tout le pays et à un dialogue politique constructif menant à un règlement durable, avec la pleine participation des femmes et de la société civile.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice par intérim Mudawi de leurs exposés. Nous saluons la présence du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

La prorogation de la trêve qui a commencé au début de ce mois est très bienvenue. La cessation des hostilités, ainsi que les mesures de soutien connexes, ont apporté un soulagement temporaire aux Yéménites. Le nombre de victimes a été réduit, tandis que l'importation de produits de base essentiels et de carburant a été accélérée. Il est clair, cependant, qu'une trêve à plus long terme et de portée plus large aurait été une meilleure option. Nous demandons la levée du blocus de Taëz et la conclusion d'un accord pour régler la question du paiement des salaires des fonctionnaires. Nous appelons également de nos vœux une augmentation du nombre de vols au départ et à destination de Sanaa. Nous exhortons les parties à respecter la trêve afin que des progrès puissent être réalisés vers le rétablissement du dialogue en vue de parvenir à une paix durable. Nous appelons les acteurs régionaux à continuer d'appuyer les initiatives en ce sens. Ma délégation salue et soutient tous les efforts de l'Envoyé spécial.

Bien qu'il y ait eu une réduction du niveau de violence, des incidents tragiques continuent de se produire. Mon pays condamne l'attentat perpétré dans le quartier résidentiel de Zaid Al-Mushki à Taëz, qui a entraîné la mort d'un enfant et en a blessé 10 autres. Nous espérons que les travaux du comité de coordination militaire et du commandement des forces conjointes permettront de prévenir de telles attaques.

Ma délégation prend note de la sixième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de prisonniers et de détenus. Nous saluons les progrès réalisés pour faciliter la vérification de l'identité des prisonniers et appelons les parties à assurer la libération rapide de tous les détenus, en particulier ceux en situation vulnérable. La crise économique, la hausse mondiale des prix des denrées alimentaires et de l'énergie et les effets néfastes des changements climatiques ont eu de graves conséquences sur la sécurité alimentaire de la population yéménite, en particulier celle des personnes déplacées. À cet égard, le Mexique se félicite des récentes contributions des États-Unis au financement du plan de réponse humanitaire 2022. Tous les acteurs sur le terrain doivent respecter le droit international humanitaire et garantir un accès total à l'aide humanitaire. Nous condamnons toutes les formes de menaces ou d'intimidation visant

le personnel humanitaire et demandons une nouvelle fois la libération des membres du personnel de l'ONU détenus ou portés disparus, ainsi que des informations sur l'endroit où ils se trouvent.

Nous exprimons également une fois de plus notre préoccupation quant à la menace que représentent les mines pour la population civile. Nous saluons les efforts des organismes humanitaires qui travaillent au déminage et mènent des campagnes de sensibilisation. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par les violations de l'embargo sur les armes et nous nous faisons l'écho de la recommandation du Groupe d'experts concernant le renforcement des contrôles aux frontières afin que l'embargo puisse être appliqué.

Pour terminer, j'insiste sur la nécessité de financer le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen. Sans cela, les opérations du Mécanisme risquent de prendre fin en septembre.

Nous lançons également un appel urgent à contributions, afin que le carburant du pétrolier *FSO SAFER* puisse être transféré vers un autre navire et qu'une catastrophe environnementale, économique et humanitaire soit évitée.

M. Biang (Gabon) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice Ghada Mudawi, pour leurs exposés édifiants. Je salue la présence à la présente séance du Représentant permanent du Yémen.

Nous nous félicitons de la reconduction de la trêve en vigueur, jusqu'au 2 octobre. Cette reconduction permet d'entretenir une lueur d'espoir et donne au peuple yéménite un rare répit dans une crise qui n'a que trop duré. Nous espérons vivement que, pendant ces deux nouveaux mois de cessez-le-feu, les parties vont effectivement intensifier les négociations pour parvenir sans délai à une trêve prolongée, afin de consolider l'opportunité ainsi offerte d'ouvrir la voie à une paix durable. Nous pouvons d'ores et déjà noter avec intérêt, sur le terrain, une réduction significative du nombre de victimes civiles, la réouverture de l'aéroport de Sanaa aux vols civils et l'atténuation de la crise du carburant.

Les acquis engrangés à travers le renouvellement de cette trêve restent néanmoins mitigés. En effet, en dépit des pressions internationales pour une paix durable au Yémen, des violations sporadiques du cessez-le-feu persistent et de nouvelles informations font état de combats dans la province de Chaboua. Si rien n'est fait pour stabiliser durablement la situation, le risque d'une nouvelle escalade n'est pas à exclure. En outre, la

situation humanitaire au Yémen demeure préoccupante, sur un théâtre d'opération qui apparaît comme étant l'une des pires catastrophes humanitaires au monde. Depuis le début de la guerre qui dévaste le Yémen, les civils paient un lourd tribut, y compris les enfants, qui sont tués ou mutilés par des mines, ou encore enrôlés de force dans les groupes armés. Mais le nombre élevé de morts civils tient également aux conséquences indirectes des combats, telles que le manque d'eau potable, la famine et les maladies. À cet effet, le financement du plan de réponse humanitaire pour le Yémen est crucial et urgent. Nous saluons, à cet égard, l'engagement de financement supplémentaire de 431 millions de dollars des États-Unis d'Amérique.

Sur le plan économique, les perspectives restent sombres : le taux de change est inférieur aux niveaux d'avant la trêve, le pouvoir d'achat des ménages est extrêmement faible et les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ont augmenté, faisant ainsi le lit de l'insécurité alimentaire. L'environnement opérationnel demeure difficile pour les organismes humanitaires, nonobstant les progrès observés. Les messages négatifs et la désinformation ont légèrement diminué depuis la dernière séance du Conseil (voir S/PV.9088). Un travail de collaboration est en cours avec les autorités yéménites sur d'autres restrictions imposées au personnel des Nations Unies, y compris pour le personnel humanitaire.

S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, nous notons que l'opération de transfert d'urgence et le déplacement du pétrole hors du navire n'ont toujours pas démarré, en raison d'un financement insuffisant. Nous appelons à une plus grande mobilisation de la communauté internationale afin d'éviter une catastrophe environnementale et humanitaire de grande ampleur.

L'extension et la consolidation de la trêve au Yémen constituent un enjeu majeur dans le règlement de la crise. Le rejet, par une des parties, de plusieurs propositions de l'ONU visant à rouvrir les routes à Taëz et dans d'autres provinces, et l'impasse des pourparlers sapent l'élan positif initial de la trêve. Nous appelons les parties à faire preuve de flexibilité. De même, il est plus qu'urgent de relancer un processus politique basé sur un cadre multidimensionnel traitant des questions politiques, sécuritaires et économiques, pour un règlement global négocié du conflit, dans le cadre d'un dialogue inclusif impliquant les femmes. Nous exhortons l'ensemble des parties à cesser les hostilités, à faire preuve de la plus grande retenue et à mettre en œuvre l'ensemble des éléments de la trêve négociée par l'ONU.

Pour terminer, nous réitérons notre soutien à l'Envoyé spécial Hans Grundberg pour ses efforts inlassables en faveur du maintien du dialogue entre les parties, afin de parvenir à un accord de paix global au Yémen.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie M. Hans Grundberg et M^{me} Ghada Mudawi pour leurs exposés initiaux.

La France salue le renouvellement de la trêve au Yémen, le 2 août dernier, pour une période de deux mois. Cette étape importante doit permettre d'alléger les souffrances des populations yéménites. La prolongation de la trêve doit être mise au service d'un engagement de l'ensemble des parties vers la paix. Nous saisissons à cette occasion cette opportunité pour saluer les efforts continus de M. Hans Grundberg en faveur du maintien de la trêve et appelons l'ensemble des parties au conflit à coopérer pleinement avec lui. Nous saluons également les efforts du Gouvernement yéménite effectués depuis le début de la trêve et nous appelons les houthistes à mettre en œuvre leurs engagements. Nous réitérons par ailleurs notre appel à un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale et appelons les parties à tenir des discussions approfondies, sous les auspices de l'ONU. De telles discussions sont essentielles en vue d'un accord politique qui, nous le savons, sera le seul moyen de mettre fin au conflit. Nous rappelons par ailleurs que la participation des femmes yéménites au processus de paix est primordiale pour une paix durable, conformément aux dispositions de la résolution 2624 (2022). Je souhaite également saluer les récentes discussions qui ont eu lieu au sujet de la libération et des échanges de prisonniers, qui se sont tenues sous la présidence du Comité international de la Croix-Rouge, avec le Bureau de l'Envoyé spécial, et conformément aux engagements pris par les parties en mars.

En dépit de la trêve, la situation sécuritaire et humanitaire reste très préoccupante dans certaines zones. Le Yémen continue de faire face à une crise humanitaire particulièrement grave et les conditions de travail des personnels humanitaires demeurent très préoccupantes. Nous réitérons l'importance de garantir un plein accès humanitaire à l'ensemble des personnes dans le besoin. Nous appelons aussi à la libération immédiate, sans préconditions, du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire qui sont retenus par les houthistes.

La réouverture rapide des routes desservant la ville de Taëz est, par ailleurs, indispensable. Les habitants de Taëz vivent dans des conditions insoutenables

en l'absence d'accès. La France appelle les houthistes à faire les concessions nécessaires et à accepter de collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial à ce sujet. Nous sommes également préoccupés par les récents incidents qui se sont déroulés dans la province de Chaboua. Nous appelons à l'apaisement et à la coexistence pacifique dans l'intérêt du peuple yéménite.

S'agissant de la situation du pétrolier *FSO SAFER*, la France rappelle l'urgence d'éviter une nouvelle catastrophe écologique et humanitaire. Nous lançons un nouvel appel aux États, mais également au secteur privé, à contribuer financièrement afin de permettre le démarrage de l'opération de sauvetage, dans la continuité de nos efforts avec d'autres bailleurs, sous la coordination des Pays-Bas.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier nos intervenants ce matin, M. Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Mudawi, Directrice par intérim de la Division des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous nous félicitons vivement de la reconduction, pour deux mois supplémentaires, de la trêve instaurée à l'échelle nationale grâce à la médiation de l'ONU. Nous remercions l'Envoyé spécial et son équipe de leurs efforts incessants à cet égard. Cette reconduction donne aux parties la possibilité de mettre pleinement en œuvre la trêve et permet aux Yéménites de continuer de profiter d'une baisse du nombre de victimes civiles, d'un repli des déplacements de population, d'un accès accru au carburant, et de vols réguliers en provenance et à destination de Sanaa. Nous appelons les parties à tenir compte de l'appel de l'Envoyé spécial et à trouver un accord sur la proposition d'élargissement de la trêve.

Il est regrettable que les houthistes n'aient toujours accepté les diverses propositions faites par l'Envoyé spécial concernant la réouverture des routes à Taëz. Toutes les parties en présence doivent accorder la priorité aux habitants de Taëz et s'efforcer de progresser dans les meilleurs délais sur cette question cruciale, qui fait partie intégrante d'une trêve élargie.

Comme nous l'avons déjà dit, nous voudrions qu'une trêve élargie débouche sur un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale et sur un règlement politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Comme l'ont dit les nombreuses Yéménites qui ont présenté un exposé au Conseil, persister à exclure les femmes des pourparlers de paix au niveau national compromet considérablement les perspectives de parvenir

à la paix. Le rôle indispensable des femmes dans la consolidation de la paix dans le pays doit se retrouver dans leur participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité avec les hommes, à toutes les étapes du processus de paix et à tous les niveaux de représentation politique.

Nous nous félicitons des récentes réunions du Comité de coordination des opérations militaires, ainsi que de la conclusion de la sixième réunion sur l'accord d'échange de détenus. Nous exhortons les parties à arrêter leurs listes et à s'atteler rapidement à libérer les détenus. Cela pourrait être une excellente façon d'instaurer la confiance. Nous restons préoccupés par les informations, y compris celles communiquées lors de la séance du mois dernier (voir S/PV.9088), selon lesquelles les deux parties enverraient des renforts militaires sur les lignes de front. Il est particulièrement alarmant d'entendre que les houthistes continuent d'utiliser les camps d'été pour recruter et endoctriner des enfants. Nous leur demandons instamment de mettre en œuvre leur plan d'action visant à mettre fin aux violations graves commises contre les enfants, et nous appelons toutes les parties à respecter leurs engagements à cet égard. Beaucoup trop d'enfants yéménites ont payé le prix d'un conflit mené par ceux qui sont censés les protéger. L'attaque perpétrée le 23 juillet à Taëz, qui a blessé 10 enfants et en a tué un, est déplorable. Nous sommes également préoccupés par les récents affrontements survenus à Chaboua. Nous condamnons fermement ces flambées de violence et rappelons aux parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, à savoir protéger la vie et la santé des civils.

Les informations du Bureau de la coordination des affaires humanitaires montrent que, malheureusement, la situation humanitaire empire. Les Yéménites sont confrontés à des niveaux de faim sans précédent et, bien que les importations de carburant aient augmenté, la réalité est qu'il est encore beaucoup trop cher pour de nombreux Yéménites. Le mois dernier, des inondations catastrophiques dues à des pluies torrentielles ont touché des centaines de milliers de Yéménites, dont de nombreux déplacés, et nous exprimons nos plus sincères condoléances aux personnes qui ont perdu des êtres chers. Nous encourageons le Gouvernement à redoubler d'efforts pour stabiliser l'économie, et surtout à prendre part au cadre économique établi par l'ONU. Nous demandons par ailleurs la libération immédiate de tout les personnels des Nations Unies et des organisations non gouvernementales en détention.

Pour terminer, les rapports du Groupe d'experts sur le Yémen constatent que de graves violations du droit

international humanitaire et du droit international des droits de l'homme continuent d'être commises dans tout le pays. Nous devons veiller à rendre la justice et à appliquer le principe de responsabilité dans le cadre des efforts que nous déployons pour rétablir la paix au Yémen. Un suivi et une communication des informations fondés sur des données factuelles sont indispensables. Nous implorons aussi tous les acteurs de garantir que le principe de responsabilité occupe une place centrale dans les discussions de paix à venir. Sans cela, la paix durable restera hors de portée.

M. Kvalheim (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice par intérim Mudawi de leurs exposés instructifs. Je tiens tout d'abord à me féliciter de la toute récente prorogation de deux mois de l'accord de trêve et des efforts inlassables consentis par l'Envoyé spécial. Nous saluons le fait que les parties ont accepté d'intensifier les négociations sur un accord élargi. Il importe maintenant d'intensifier aussi les discussions sur l'ouverture des routes à Taëz et d'autres questions urgentes sur lesquelles le peuple yéménite exige des progrès. Depuis le mois d'avril, la trêve a permis d'obtenir des avancées concrètes sur le plan humanitaire et d'apporter un soulagement indispensable. Nous avons observé une réduction du nombre de victimes civiles, une diminution des déplacements, l'entrée d'un plus grand nombre de pétroliers dans le port de Hodeïda et l'ouverture de l'aéroport de Sanaa. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour mettre fin aux souffrances du peuple yéménite.

Nous condamnons l'attaque récente perpétrée à Taëz et sommes préoccupés par les informations faisant état d'affrontements à Chaboua. Dans ces deux provinces, des civils, dont des enfants, ont été touchés. Nous appelons les deux parties à apaiser les tensions, à respecter la trêve, à coopérer plus étroitement avec l'Envoyé spécial et à s'engager à mener des négociations régulières, à coordonner leurs efforts et à prendre des mesures de confiance. Nous demandons en outre que les femmes continuent d'être incluses dans tous les processus mis en place par l'ONU, notamment au sein du comité d'échange de prisonniers, du comité militaire et de sécurité et du comité relatif à Taëz. Il faut que plus de femmes participent à la vie politique yéménite dans tous ses aspects. C'est pourquoi nous sommes déçus qu'aucune femme ne figure parmi les nouveaux ministres nommés au Yémen.

Alors qu'une nouvelle année scolaire débute en août, il convient de s'attacher particulièrement à protéger l'avenir du Yémen, à savoir ses enfants. Nous appelons les parties à honorer les engagements qu'elles ont pris de cesser et de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

Nous nous félicitons de la sixième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord d'échange de détenus, qui s'est tenue récemment en Jordanie, et nous exhortons les parties à dresser la liste définitive des détenus en accordant la priorité à la libération inconditionnelle de tous les malades, blessés et enfants détenus, ainsi que des personnes détenues arbitrairement, des prisonniers politiques et des journalistes. Nous sommes également profondément attristés d'apprendre que les récentes crues soudaines ont fait des dizaines de morts, endommagé les infrastructures publiques et touché de manière disproportionnée les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les inondations auraient aussi déplacé des mines terrestres vers de nouvelles zones. Il faut donc intensifier de toute urgence les opérations de déminage afin de protéger les civils et de garantir la liberté de circulation.

Enfin, je voudrais souligner une fois de plus qu'il importe que les donateurs augmentent les fonds alloués à la prévention de la catastrophe écologique, environnementale et humanitaire que pourrait causer le pétrolier *FSO SAFER*. Nous avons tous la responsabilité d'appuyer le plan des Nations Unies relatif au pétrolier *FSO SAFER*.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice par intérim Ghada Mudawi de leurs exposés et je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

La Chine a accueilli avec satisfaction la nouvelle prorogation de la trêve décidée le 2 août par les parties au Yémen. La trêve, qui dure depuis plus de quatre mois, a entraîné des changements positifs considérables dans le pays. La diminution des affrontements militaires, la reprise des vols à l'aéroport de Sanaa, l'entrée régulière de pétroliers dans le port de Hodeïda et les échanges soutenus entre les parties au conflit dans le cadre du Comité de coordination des opérations militaires sont le fruit des efforts conjoints déployés par les parties yéménites, les pays de la région et l'ONU. Nous saluons vivement les bons offices de l'Envoyé spécial Grundberg et le rôle actif joué par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, Oman et d'autres pays de la région.

Après plus de sept années de conflit, le peuple yéménite aspire à un rétablissement rapide de la paix. Le pays est à un stade critique de sa transition du chaos à

l'ordre. Toutes les parties au Yémen doivent impérativement suivre la voie tracée pour parvenir à un règlement politique. La communauté internationale doit jouer un rôle constructif dans la facilitation des pourparlers de paix et s'attacher activement et constamment à consolider et élargir la trêve afin de créer les conditions propices à une paix et à une stabilité de long terme.

Premièrement, la trêve doit être intégralement appliquée. Le nombre de victimes civiles causées par les opérations militaires a nettement diminué depuis le début de la trêve. Toutefois, dans des régions comme Taëz, Mareb et Chaboua, la paix ne règne pas et les conditions de sécurité demeurent fragiles. Les parties concernées doivent pleinement honorer tous les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la trêve, éviter toute attaque contre des civils et des installations civiles, tirer tout le potentiel du mécanisme du Comité de coordination des opérations militaires pour maintenir une communication régulière, et régler les problèmes par la voie du dialogue et des consultations.

Deuxièmement, il convient d'étendre les progrès obtenus grâce à la trêve. Nous appelons toutes les parties yéménites à saisir l'occasion offerte par la prorogation de la trêve et à œuvrer de concert à l'ouverture des routes à Taëz et dans d'autres provinces, au paiement des salaires des fonctionnaires, à l'augmentation du nombre de vols internationaux à l'aéroport de Sanaa et au règlement d'autres questions ayant une incidence sur les moyens de subsistance et le bien-être de la population. Nous nous félicitons des progrès accomplis par le Gouvernement yéménite et les houthistes en ce qui concerne l'échange de détenus. Nous espérons que les parties au conflit manifesteront pleinement leur volonté politique et leur souplesse et que grâce à la médiation de l'Envoyé spécial Grundberg, elles renforceront les consultations et se mettront rapidement d'accord sur l'élargissement de l'accord de trêve.

Troisièmement, il convient de mettre l'accent sur l'amélioration de la situation humanitaire. En raison de la diminution de l'aide internationale et de l'apport en ressources, les projets d'aide de l'ONU au Yémen sont confrontés à un manque de financement. Depuis le début de l'été, de nombreuses régions du Yémen sont touchées par des inondations, privant des dizaines de milliers de personnes d'abri. La situation dans les camps de réfugiés de Mareb est particulièrement grave. La Chine appelle la communauté internationale à prendre immédiatement des mesures et à fournir des produits de première nécessité et des fournitures médicales aux personnes touchées

afin d'éviter une catastrophe humanitaire de grande ampleur. Toutes les parties yéménites doivent également faciliter les opérations humanitaires et coordonner leurs activités avec ces opérations.

Quatrièmement, il convient de déployer des efforts pour créer un environnement régional favorable. La situation au Yémen a une incidence sur la paix et la stabilité dans la région du Golfe, et la clef de la sécurité et de la stabilité dans cette région est entre les mains des pays eux-mêmes. La Chine encourage les pays de la région à travailler ensemble, dans la même direction, étape par étape, sur la base du respect mutuel, afin de répondre à leurs préoccupations respectives en menant des consultations sur un pied d'égalité. Les pays extérieurs à la région doivent apporter un appui utile au règlement pacifique de la question yéménite.

La Chine a toujours défendu le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays, ainsi que des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous serons toujours aux côtés du peuple yéménite et continuerons à travailler avec les pays du Golfe et la communauté internationale pour contribuer davantage au processus de paix yéménite.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit tout d'abord permis, Monsieur le Président, de vous féliciter pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité, et de vous souhaiter, ainsi qu'à votre délégation, plein succès dans vos travaux. Je remercie également M. Grundberg et M^{me} Mudawi de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue à la nouvelle Représentante permanente de l'Inde et je lui souhaite une bonne fête nationale.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son attachement à une paix globale et durable sur la base du mandat de la solution politique convenue, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et le Mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Le Gouvernement de mon pays réaffirme qu'il est pleinement déterminé à faire en sorte que la trêve humanitaire tienne. Nous continuerons à mettre en œuvre toutes ses dispositions et à faire fond sur cette trêve pour garantir un cessez-le-feu complet, mettre fin au conflit, atténuer les souffrances humaines et faciliter

la vie du peuple yéménite, qui souffre sous le joug des milices houthistes.

Ces milices ont prouvé qu'elles n'ont ni l'intention ni la volonté de parvenir réellement à la paix, et ont contrecarré tous les efforts déployés pour atteindre cet objectif. Elles n'honorent pas les engagements qu'elles ont pris dans le cadre de la trêve et continuent à perpétrer des actes d'agression et des violations. Plus de 50 violations ont été commises chaque jour, faisant 187 martyrs et 910 blessés. Ces faits nouveaux survenus depuis la trêve prouvent que les milices houthistes sabotent les efforts de désescalade et la paix, préférant assiéger les civils, piller les recettes et utiliser le dossier humanitaire comme monnaie d'échange pour induire leurs adversaires en erreur et les faire chanter.

Notre patient peuple yéménite fait les frais de la pression de cette guerre destructrice, qui a de graves répercussions à tous les niveaux. Aujourd'hui, nous réaffirmons, comme nous l'avons déjà fait, que le dialogue demeure le meilleur moyen de mettre fin au conflit. Les houthistes doivent saisir l'occasion qui se présente d'instaurer la paix, engager un dialogue et éviter toute nouvelle guerre et toute nouvelle escalade contre les Yéménites et leurs voisins de la région, afin d'épargner à notre peuple de nouvelles souffrances humanitaires.

Au 10 août, le Gouvernement yéménite avait facilité 33 vols aller-retour au départ et à destination de l'aéroport de Sanaa. Ces vols ont transporté plus de 15 000 voyageurs, malgré les nombreux obstacles imposés par les milices houthistes. Trente-quatre pétroliers étaient passés par le port de Hodeïda au 10 août, transportant plus d'1 million de tonnes de produits pétroliers. Les taxes et les droits de douane sur ces produits ont dépassé 130 milliards de rials yéménites, ce qui suffit à couvrir la plus grande partie des salaires et des pensions de retraite des fonctionnaires dans les zones contrôlées par les milices houthistes. Cependant, ces milices ont continué à percevoir ces recettes et à priver les employés de leurs salaires. Elles utilisent ces recettes pour financer leur guerre contre le peuple yéménite et prolonger le conflit.

Le Conseil présidentiel travaille sur un ensemble de réformes financières et administratives pour gérer, contrôler et suivre les ressources tout en facilitant et en recevant l'appui fourni par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Nous mettons en œuvre un ensemble de projets visant à améliorer les services offerts à nos citoyens et à renforcer les institutions publiques chargées du maintien de

l'ordre afin d'atténuer les souffrances humaines causées par la guerre lancée par les milices houthistes. Le Gouvernement attend avec intérêt de recevoir un soutien supplémentaire de la part de la communauté internationale pour ses programmes et ses projets visant à garantir la stabilité et le relèvement économique et à réintégrer les besoins et les priorités en matière de développement à toutes les interventions humanitaires afin de parvenir à un relèvement rapide. Par ailleurs, le Gouvernement yéménite se félicite de l'appui généreux apporté par les pays frères et amis, en particulier nos frères du Royaume d'Arabie saoudite, que ce soit directement ou par l'intermédiaire du plan de réponse humanitaire, pour atténuer les souffrances humaines du peuple yéménite.

Cependant, malgré l'appui reçu, les opérations humanitaires ne peuvent toujours pas venir en aide à toutes les personnes dans le besoin, que ce soit en raison des déficits de financement qui menacent d'interrompre les projets de secours ou des nouveaux obstacles imposés par les milices houthistes, qui détournent l'aide aux dépens de celles et ceux qui en ont besoin. Une fois de plus, nous appelons la communauté internationale à maintenir le Yémen en tête de ses priorités et à fournir un appui supplémentaire afin d'atténuer les souffrances humaines dans le pays, en particulier à la lumière du contexte international actuel et de l'augmentation des prix du carburant et des denrées alimentaires.

Le siège de Taëz par les milices houthistes soutenues par l'Iran est entré dans sa huitième année. Ce siège constitue un crime de guerre et un crime contre l'humanité et doit être levé immédiatement. Ces milices contournent la trêve en continuant à camper sur leurs positions et à recourir à des faux-fuyants sur le dossier humanitaire, par tous les moyens possibles. Elles refusent d'ouvrir les routes principales alors que des Yéménites, dont des femmes et des enfants, meurent en attendant aux points de passage. Cela prouve que ces milices font fi des efforts déployés et des appels lancés par le Conseil à faire cesser les souffrances des plus de 4 millions de civils à Taëz. Elles préfèrent limiter leurs déplacements, les forçant à emprunter des routes de montagne dangereuses, causant la mort de dizaines d'entre eux ainsi que des pertes financières exorbitantes. Ces milices empêchent également l'acheminement des secours ainsi que de l'aide et des biens humanitaires.

Les milices houthistes continuent d'intensifier leurs crimes et de tuer sciemment des enfants à Taëz, assiégée. Elles l'ont fait quelques heures seulement avant la prolongation de la trêve, au mépris flagrant

de la vie des Yéménites et des dispositions de la trêve, et en violation éhontée des efforts et de la volonté de la communauté internationale et du Conseil de sécurité. Les milices continuent de prendre les civils pour cible avec des tireurs embusqués, des drones et des missiles, même pendant la trêve, ce qui a entraîné la mort de dizaines de personnes. Elles ont récemment bombardé un quartier de Taëz, tuant 11 enfants, alors que le conseiller militaire de l'Envoyé spécial était sur place pour surveiller la trêve. C'est encore un autre crime perpétré par les milices houthistes. Envoyer des messages inadaptés sur de tels crimes encouragerait les houthistes à continuer de commettre des violations en toute impunité. Ce crime est à ajouter à la liste des violations perpétrées par les milices au cours des sept dernières années. Nous demandons ici devant le Conseil combien de civils, y compris des femmes et des enfants, doivent être tués avant que cette guerre ne cesse, que les crimes des houthistes et leurs violations à Taëz et dans d'autres régions du Yémen ne prennent fin et que les auteurs de ces crimes ne répondent de leurs actes.

Nous appelons le Conseil de sécurité et la communauté internationale à revoir leur attitude face aux milices houthistes. Ils doivent exercer une véritable pression sur les houthistes afin qu'ils participent, en toute bonne foi, aux efforts de désescalade et d'instauration de la paix, et n'utilisent pas la trêve pour une mobilisation militaire supplémentaire ou une nouvelle surenchère. Il faut redoubler d'efforts pour inciter les milices houthistes à respecter leurs engagements, au premier rang desquels l'ouverture des principaux points de passage et routes à Taëz et dans d'autres villes pendant cette période de prorogation de la trêve, ainsi qu'à libérer les otages et les détenus, conformément au principe de « tous pour tous » et à régler d'autres questions importantes.

Les courants s'intensifient dans le sud de la mer Rouge à cette période de l'année. Il y a également des menaces de déploiement de mines navales autour du pétrolier *FSO SAFER*, ce qui accroîtrait le risque d'une explosion ou d'une marée noire. Une fois de plus, le Gouvernement yéménite met en garde contre la crise environnementale, économique et humanitaire que la situation du pétrolier pourrait provoquer et qui aurait des conséquences sur le Yémen, la région et le monde entier. Le Gouvernement a exprimé son soutien aux efforts dirigés par l'ONU pour remédier à cette situation. Cependant, à ce jour, ces efforts n'ont pas abouti à des résultats tangibles, car les houthistes continuent d'utiliser cette crise pour faire du chantage à la

communauté internationale. Le temps ne joue pas en notre faveur. Nous devons empêcher cette catastrophe. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent s'employer à régler cette question. Nous demandons à nouveau que le déficit de financement du plan de l'ONU soit comblé afin d'éviter une terrible catastrophe.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 11 h 40.